

Plusieurs interrogations

Par **RDelamarre**, le **07/10/2019** à **21:21**

Bonjour,

je me pose quelques questions auxquelles vous pourriez peut-être répondre, et je vous en remercie.

1/ Je suis en deuxième année de droit et j'ai pris droit des obligations et droit administratif en TD, est-ce que le fait de ne pas avoir pris droit pénal en TD sera réhibitoire pour intégrer un master de droit pénal par la suite ?

2/ Dans la mesure où la sélection en master s'effectue après la troisième année et que les stages sont souvent possibles seulement l'été, que la sélection des dossiers se fait mai-juin, un stage effectué en L3 (l'été) pourra t-il être mentionné dans le dossier de candidature en master ?

3/ Est-ce normal de se sentir submergé, voire "à l'ouest" en début de L2 ?

Je vous remercie pour vos éventuelles réponses.

Par **Dolph13**, le **07/10/2019** à **21:52**

Bonjour,

Tout comme vous je suis en L2, je vais essayer de répondre au mieux à vos interrogations qui sont très pertinentes et qui pourront servir à d'autres.

1) Personnellement dans ma fac, peu importe les matières que l'on choisit en L2 en matière à TD, ça n'empêche en rien de faire un master dans un autre domaine. Il est même possible de faire un M1 droit privé puis un M2 droit public. De plus, souvent, les projets des étudiants varient selon le moment du cursus universitaire. Donc ne vous inquiétez pas, ne pas prendre droit pénal en TD en L2 ne vous ferme aucune porte. Au contraire, avoir pris droit des obligations et droit administratif en matière dominante est vraiment un atout car ces deux matières sont la base du droit, et ce peu importe la branche.

2) Je ne sais pas la réponse à cette question. Malgré tout, je pense que vous pouvez toujours mentionner sur votre CV ou votre lettre de motivation pour le master que vous avez été pris

pour faire un stage à l'issu de votre L3, ce qui constituera un atout.

3) Ne vous inquiétez pas, je suis comme vous, un peu submergé au début de la L2 et je ne pense pas être le seul haha. Surtout que j'ai trois TD (auxquels s'ajoutent un TD anglais et un bonus chinois ^^) parfois j'ai un peu du mal à suivre le rythme. Mais essayez chaque soir de relire vos cours de manière à les assimiler régulièrement, puis de bosser à fond vos TD. En TD, participez, c'est ce qui vous permettra de progresser. Et gardez une bonne hygiène de vie : bien manger, bien dormir, faire du sport, savoir décompresser de temps en temps...

Bon courage pour la suite de votre L2 et tenez nous au courant pour la suite ^^

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/10/2019** à **22:02**

Bonsoir

Je rejoins entièrement Dolph.

Moi aussi j'étais submergé en L2, au point de couler.

On m'a même repêché (j'ai été AJAC L2/L3, je n'ai validé ma seconde L2 que grâce aux points du jury. Cela ne m'a pas empêché d'aller jusqu'au M2 puis de poursuivre en doctorat.).

Par **RDelamarre**, le **08/10/2019** à **20:49**

Bonsoir,

Merci pour vos retours, je suis rassuré.

Il est vrai que ce début de deuxième année est assez "mouvementé", j'ai vraiment l'impression que le niveau est plus haut et la motivation elle a tendance à baisser, un peu comme la libido d'un septuagénaire. Mais s'il s'avère que ce ressenti est le même pour beaucoup d'étudiants, alors je suis rassuré.

Vous savez, je ne sais pas si cela vous fait / a fait la même chose mais j'ai parfois l'impression d'être vraiment nul, pas au sens de se dévaloriser mais au sens de se dire que l'on ne sait finalement rien ou pas grand chose et que ce n'est pas ce peu de connaissances que l'on a qui fera de nous le juriste de demain. Je me demande parfois si, à un moment dans le cursus juridique, l'on a cette impression de devenir enfin juriste et de tout comprendre, d'être à l'aise avec le domaine.

Tant et si bien que cette facheuse impression d'être sous-doué m'empêche d'avoir une ambition de carrière dans une profession ou une autre...

Vos derniers retours peut-être, avant de cloturer le sujet, je vous remercie !

Par **Dolph13**, le **08/10/2019** à **21:58**

Bonsoir,

Vous savez, en ce moment je pense à la même chose que vous. Et oui vous avez raison vous n'êtes pas seul(e). Moi aussi ça m'arrive de me sentir nul, d'avoir l'impression de ne rien connaître ou de me demander ce que je fais ici.

Mais après, on constate année après année qu'en fait l'âme d'un juriste, ce n'est pas d'avoir une infinité de connaissances (même si en avoir un peu ça aide beaucoup haha) mais c'est de savoir raisonner, d'avoir une poussée de réflexion, d'où l'intérêt des cas pratiques, des notes de synthèses et des dissertations. D'ailleurs, il se peut que certaines petites matières complémentaires à vos grosses matières vous apprennent comment raisonner, comment travaille un juriste, comment avoir de la réflexion. Et ça c'est capital. Même si on a l'impression que nos cours sont là uniquement pour nous apporter des connaissances, indirectement ils nous poussent à savoir raisonner, à savoir comment réfléchissent les juristes, les législateurs, à savoir comment ils prévoient... Et c'est au fil des années qu'on arrive à prendre ce recul sur les choses.

Mais comme vous le dites, vous n'êtes pas seul(e). N'hésitez pas à demander de l'aide à vos camarades, à vos chargés de TD si vous ne comprenez pas. Peut-être que votre fac propose un système de tutorat ou de parrainage. Ca peut être intéressant pour vous.

L'important, c'est de ne jamais s'isoler. Et de ne pas s'empêcher de vivre.

Mais si de manière générale, le droit vous plait, alors restez motivé(e) et vous réussirez.

Et si vous avez des questions, le forum est toujours à votre disposition ;)

Par **RDelamarre**, le **09/10/2019** à **19:00**

Merci pour votre retour.

Je pense que les partiels du semestre 3 nous permettrons d'être fixés. Je risque d'avoir quelques di'arrêts en droit administratif (diarrhées), je ne manque pas d'humour.